



**The CBC Pensioners  
National Association**

*Preserving our Future, Sharing our Past*

**L'Association nationale  
des retraités de la SRC**

*Assurer notre avenir, partager notre passé*

Décembre 2021

# Contact



## AVIS À NOS LECTEURS...

Ce numéro de *Contact* est envoyé à *tous* les retraités de Radio-Canada et pas seulement aux membres de l'Association. Il s'agit d'une distribution annuelle autorisée par le protocole d'entente de l'ANR avec Radio-Canada/CBC. Ce protocole reconnaît aussi l'Association nationale des retraités de la SRC comme étant la voix organisée des retraités de Radio-Canada. Les dépenses d'impression et d'expédition du bulletin sont assumées par l'ANR.

Conformément aux modalités du protocole d'entente, nous souhaitons vous aviser que Radio-Canada/CBC n'a pas fourni les noms et les adresses des non-membres à l'Association des retraités de la SRC, mais elle les a transmis directement à ses propres installations d'impression et d'expédition. Radio-Canada/CBC n'a pas approuvé le contenu de la présente communication, l'Association des retraités de la SRC en est la seule responsable.

## Contenu

- \* **Mot du président**
- \* **Joignez-vous ....**
- \* **Entente sur le partage de la caisse de retraite....**
- \* **Mise à jour sur le régime de retraite**
- \* **Régime d'assurance-maladie complémentaire**
- \* **Programme d'aide aux employés**
- \* **Fonds d'aide spécial**
- \* **Mise à niveau des systèmes au bureau national**
- \* **Sondage**
- \* **Good Life Fitness**

## L'indexation au coût de la vie pour 2022

Nous avons appris que la hausse du coût de la vie de 2022 sera...

**2,41 %**



L'Association nationale  
des retraités de la SRC

# Assurer notre avenir, partager notre passé

L'ANR assure l'avenir de tous les retraités de Radio-Canada en défendant leurs intérêts sur des questions relatives au régime de retraite, au régime d'assurance maladie complémentaire (RAMC) et au fonds d'aide spéciale (FAS) pour n'en nommer que quelques-unes.

Elle encourage les expériences de travail collectif et les liens d'amitié grâce aux activités sociales organisées par les régions et les sections, et à l'information procurée aux membres sur les événements et sur les enjeux importants.

## L'ANR est la voix officielle et la représentante de tous les retraités de la SRC.

Elle est gérée par des bénévoles d'un bout à l'autre du pays et elle dispose d'un bureau national à Ottawa. En tant que membre, vous serez bien servi par l'ANR dans les domaines suivants :

### Communication/rapprochement

Nous fournissons des renseignements essentiels aux membres au sujet de leurs avantages sociaux, de leur pension et des enjeux d'importance pour tous les retraités de Radio-Canada.

### Revendication/privilèges

Nous parlons au nom des membres afin qu'ils reçoivent l'aide et les services dont ils ont besoin. Nous négocions aussi des modalités particulières et des rabais sur l'assurance voyage, l'assurance habitation et automobile, et les séjours à l'hôtel.

## L'adhésion est un bon investissement.

Pour moins du tiers d'un pour cent de votre pension mensuelle, vous pouvez contribuer à financer toutes nos activités importantes.

### Représentation

Nous recommandons une personne pour représenter les retraités au Conseil de fiducie de la Caisse de retraite de Radio-Canada et nous désignons les représentants de l'ANR au Conseil national du Programme d'aide aux employés (et aux retraités) et au Comité consultatif des avantages sociaux.

### Participation

Nous créons des occasions pour les retraités de se rencontrer et de continuer de partager leurs expériences de vie par des fêtes de fin d'année, des barbecues, des dîners et plus encore.



[www.retraitemsrc.ca](http://www.retraitemsrc.ca)

Téléphone  
613-724-3003

Sans frais  
1-877-361-9242

Courriel  
[info@cbcpensioners.ca](mailto:info@cbcpensioners.ca)



## **LE MOT DU PRÉSIDENT**

Je ne sais pas si vous êtes comme moi, mais j'ai peine à croire que c'est déjà la période des Fêtes 2021! Où est donc passée cette année, dont nous nous souviendrons longtemps comme étant la deuxième de la crise sanitaire qui a chamboulé nos vies?

Du côté de l'ANR, 2021 aura néanmoins été très occupée : d'abord un congrès triennal virtuel en mai (Covid oblige!), congrès que nous préparions depuis plusieurs mois grâce entre autres à toute l'énergie et la générosité des membres bénévoles qui ont œuvré au sein de quatre comités (Défense des intérêts, Communications, Recrutement, Diversité et inclusion) : à tous et toutes, nos plus sincères remerciements. Puis, histoire de ne pas perdre l'élan du congrès, nous avons tenu au cours de l'été plusieurs sessions virtuelles du Conseil d'administration et des comités et groupe de travail pour discuter des recommandations émanant de ces comités de travail.

Deux comités permanents ont été créés : Diversité et inclusion et Recrutement, tous deux liés à l'objectif premier de l'ANR qui est d'augmenter sa représentativité au sein de la communauté des retraités. Avec l'appui du comité sur la Diversité et l'inclusion, le Comité sur le recrutement a pour mission première de développer de nouvelles approches au recrutement et d'assurer le partage des meilleures pratiques à ce sujet entre les régions et les sections. Le recrutement de membres bénévoles de ces deux comités permanents se poursuit et devrait être complété sous peu. On a de plus adopté une politique sur la diversité et l'inclusion (voir notre site web). Nous travaillons actuellement à la préparation d'un sondage qui devrait être acheminé vers la mi-janvier à tous les retraités, membres et non-membres de l'ANR, ainsi qu'à ceux et celles qui ont quitté Radio-Canada et ont opté pour une pension différée (voir l'article sur le sondage).

Le Conseil d'administration (C.A.) a également reçu la recommandation du comité sur les communications de créer un Conseil consultatif sur les communications (CCC) et d'un poste à l'essai et à mi-temps de Coordonnateur des communications (CC). Le CCC est chargé d'aider le CC dans le développement d'une politique éditoriale et d'une stratégie de communication. L'appel interne de candidatures s'est terminé à la fin novembre et le choix des membres du CCC et du CC doit se faire lors de la prochaine réunion du C.A. fin janvier.

Le groupe de travail sur la révision des règlements s'est également réuni tout au cours des derniers mois et présentera sous peu son rapport final au C.A. Ses recommandations principales : profiter des nouveaux modes de communications

pour ouvrir à tous les membres l'élection des quatre membres de l'Exécutif national et la participation au congrès triennal. Je profite de l'occasion pour remercier chaleureusement Edith-Cody Rice qui a présidé ce groupe de travail de main de maître.

Dans le cadre de la défense des intérêts, j'ai eu ma première rencontre face à face avec Marco Dubé, Vice-président Personnes et Culture à Radio-Canada. Nous avons pu discuter dans une atmosphère cordiale des grands dossiers qui préoccupent principalement l'ANR, soit le Fonds spécial d'aide, le Régime d'assurance-maladie complémentaire, le Programme d'aide aux employés (PAE) et tout particulièrement, l'Entente sur le partage du surplus de la Caisse de retraite. Comme ces sujets font l'objet de courts articles dans ce numéro de Contact, je ne les détaillerai pas ici. Mais je profite de l'occasion pour remercier chaleureusement Radio-Canada d'avoir encore une fois accepté de faire parvenir ce numéro à tous les retraités non-membres de l'ANR.

En terminant, je souhaite à tous et toutes une bonne fin d'année et beaucoup de plaisir durant cette période des Fêtes avec parents et amis, maintenant que le confinement semble terminé! De la part de tous les membres du Conseil d'administration et du bureau national, nos meilleurs vœux pour Noël et pour l'année nouvelle.

Et je vous encourage fortement à aller vous faire vacciner si ce n'est déjà fait. Pour notre bien à tous, je vous prierais de convaincre ceux et celles autour de vous qui ne l'auraient pas encore fait d'y aller. Ce serait vraiment dommage de se voir encore confinés parce que le virus a recommencé à se répandre... la vaccination est la clé d'une certaine sécurité...

Alain Pineau



## Changement d'adresse

Assurez-vous que nous avons votre nouvelle adresse. Prière de nous aviser de tout changement (adresse, téléphone ou courriel), le plus tôt possible. Ceci évitera des délais dans la réception de bulletins ou communiqués de l'Association et nous aidera à maintenir à jour notre banque de données.



Vous pouvez nous aviser soit par courriel à: [info@retraitessrc.ca](mailto:info@retraitessrc.ca) ou par téléphone au numéro sans frais 1-877-361-9242 poste 23.

---

## **JOIGNEZ-VOUS À L'ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITÉS**



Dans ce numéro spécial de Contact envoyé aux 10 000 retraités de RadioCanada /CBC, grâce à la coopération de Radio-Canada/CBC, nous lançons un appel aux personnes qui n'ont pas encore décidé de joindre les rangs de la seule organisation qui parle au nom de tous les retraités de Radio-Canada.

Depuis sa création en 2000, l'ANR a été très active et efficace dans le traitement des questions d'importance pour les anciens employés de Radio-Canada, telles que la sécurité du Régime de retraite de la Société et le partage de l'excédent accumulé par la caisse de retraite, ainsi que le maintien d'un régime d'assurance maladie complémentaire viable et abordable. Des représentants de l'Association ont également participé aux efforts nationaux de lobbying pour préserver et améliorer les avantages acquis pour toutes les personnes âgées au Canada. Leurs connaissances et leurs aptitudes de leadership ont été reconnues à l'échelle nationale lorsqu'ils ont plaidé avec succès contre l'introduction de régimes de retraite à prestations cibles (projet de loi C-27) et ils continuent de militer en faveur des conjoints et partenaires post-retraite qui n'ont pas droit aux prestations de retraite.

Les frais d'adhésion à l'ANR – ***qui s'élèvent à moins d'un tiers de cent par dollar de pension de base*** – sont un investissement qui en vaut la peine pour protéger votre avenir. Chaque nouveau membre renforce la voix de l'ANR lorsque nous sommes appelés à défendre les droits et à maintenir les avantages acquis de tous les retraités de Radio-Canada/CBC. Nous vous invitons donc à vous joindre à vos anciens collègues et à vos amis actuels – ne laissez pas à d'autres le soin de protéger les avantages dont nous bénéficions tous!

Si vous avez besoin de plus d'information avant de remplir un formulaire d'adhésion – disponible sur notre site Internet ([www.retraite-src.ca](http://www.retraite-src.ca)) ou inséré dans la version imprimée de ce bulletin, veuillez communiquer avec l'un des membres du conseil d'administration. Leurs noms et leurs coordonnées figurent dans ce numéro.

Une chaleureuse accolade virtuelle à toutes et tous!

\*\*\*\*\*

### **ENTENTE SUR LE PARTAGE DU SURPLUS DE LA CAISSE DE RETRAITE – SUSPENSION DE LA MÉDIATION**

Les efforts pour régler la dispute qui oppose Radio-Canada à l'ANR et aux syndicats au sujet de la validité de l'Entente sur le partage de tout surplus éventuel de la caisse de retraite sont apparemment dans une impasse. Les

médiateurs des Services de médiation et de conciliation du gouvernement fédéral ont invité les parties à accepter une suspension du processus afin de réfléchir à leurs positions respectives. Aucune date n'a été fixée pour d'autres sessions de médiation et à moins que les parties reviennent à la table, le conflit s'achemine vraisemblablement vers une session d'arbitrage à la fin février 2022, à la suite de laquelle le juge à la retraite Dennis O'Connor rendra une décision exécutoire.

La médiation a été demandée par Radio-Canada, mais cette dernière maintient sa position initiale que l'Entente, négociée en 2009, est caduque, en dépit du fait qu'elle ne contient aucune date d'échéance et demande simplement que les parties la revoient à tous les 10 ans. L'ANR et les syndicats contestent cette interprétation.

\* \* \* \* \*

### **MISE-À-JOUR SUR LE RÉGIME DE RETRAITE**

Grâce à une performance exceptionnelle des marchés boursiers durant la pandémie, il semble au moment d'écrire ceci que notre régime de retraite se dirige vers un surplus considérable pour la première fois en plus de 20 ans. Si la tendance actuelle se maintient, et considérant que les marchés demeurent très volatiles, notre caisse de retraite est actuellement financée pleinement selon les deux critères utilisés, soit celui de la continuité et de la solvabilité.

Selon le premier critère (qui suppose que Radio-Canada continue d'exister indéfiniment), le ratio de financement est autour de 150 %. Selon le second critère (qui suppose que Radio-Canada met fin immédiatement à ses activités), le ratio de financement le plus récent dépasse 113 %.

Il est donc fort probable qu'un surplus substantiel soit enregistré au 31 décembre prochain, date butoir pour déclarer un surplus, les deux critères susmentionnés devant être supérieurs à 105 %. Mais tout peut arriver d'ici le 31 décembre! On ne connaîtra la situation de façon certaine qu'en mars 2022, une fois les ajustements actuariels effectués (voir l'article sur le partage de la Caisse de retraite).

\* \* \* \* \*

### **MISE-À-JOUR SUR LE RÉGIME D'ASSURANCE-MALADIE COMPLÉMENTAIRE**

*(Cette nouvelle ne s'adresse qu'aux retraités qui souscrivent au régime d'assurance-maladie complémentaire)*

L'année qui s'achève aura été difficile pour les régimes d'assurance-maladie complémentaire (RAMC), et celui de l'ANR ne fait pas exception. Pour la seconde année consécutive, on prévoit un déficit pour le régime.

À la fin août, les coûts associés aux bénéficiaires se montaient à plus de 5,5 millions \$, avec un déficit de près de 163 mille \$. Sur la base de l'expérience de cette année, nous ferions face à une augmentation moyenne des primes de 10 % au premier janvier prochain. Dans certains cas, la hausse attendue serait de plus de 15 %. Les médicaments continuent d'être le principal moteur de la hausse des coûts.

La situation du régime fait l'objet d'une vérification régulière et le niveau des primes est réévalué à chaque année. Le conseil d'administration de l'ANR a tenu récemment une rencontre avec Radio-Canada, qui commandite le régime, pour discuter des options disponibles pour limiter l'augmentation des coûts l'an prochain. Selon le président de l'ANR Alain Pineau : « Bien qu'il soit important de garder un surplus d'exploitation significatif pour éviter toute disruption importante des bénéficiaires accordés aux membres qui souscrivent au régime, le Conseil reconnaît que les 18 derniers mois ont été financièrement difficiles, tout particulièrement pour les gens à revenu fixe. »

Par conséquent, il a été décidé que, compte tenu de la situation économique globale et de l'impact possible d'une augmentation importante des coûts des soins de santé, une partie du surplus disponible soit utilisée pour réduire l'augmentation des primes d'assurance du régime pour l'an prochain, comme on l'a fait pour 2021. On espérait pouvoir éliminer toutes les augmentations prévues, mais cela s'est avéré impossible. Le niveau des primes pour le RAMC varie d'une province à l'autre, dépendant du niveau des bénéficiaires accordés par les divers gouvernements provinciaux. Cette décision signifie que les augmentations de primes varieront de 0 % à 9,2 % selon la province où vous vivez.

\* \* \* \* \*

## **PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS**

Fin août, l'ANR et les syndicats ont été surpris d'apprendre la décision unilatérale de démanteler le Conseil national du Programme d'aide aux employés, de restructurer le service et de le sous-contracter à une agence extérieure. L'annonce nous a été communiquée après le fait, et après que le personnel ait été redéployé dans d'autres secteurs de la Société. Cela s'est produit à peine quelques jours après que l'ANR eut nommé une nouvelle représentante au Conseil national du PAE, représentante qui n'aura pas eu la chance d'assister à une seule réunion! Le président de l'ANR a fait parvenir une lettre officielle au V. P. Personnes et Culture pour exprimer notre déception face à ce manque de consultation. La bonne nouvelle, c'est que les services du PAE vont continuer d'être accessibles aux retraités suivant le processus habituel, qui se trouve sur le site web dans la section réservée aux membres.



**PAE - Programme d'aide aux employés**  
1-866-838-2025 

Vous avez des problèmes? En tant que retraité de la SRC, vous avez droit à cinq heures de consultation professionnelle gratuite par l'entremise du Programme d'aide aux employés.

**Ce service est disponible sept jours par semaine, 24 heures par jour.** C'est simple, rapide et efficace. Veuillez visiter notre site Web [www.cbcpensioners.ca](http://www.cbcpensioners.ca) pour consulter les détails de tous les services offerts par le PAE.

## **LE FONDS D'AIDE SPÉCIAL - DE L'AIDE POUR LES RETRAITÉS DE LA SRC**

Même s'il existe depuis près de 20 ans, il y a encore beaucoup de personnes (tant des retraités que des employés) qui n'ont pas conscience des avantages potentiels que le Fonds d'aide spécial (FAS) peut offrir.

L'Association nationale des retraités de la SRC (ANR) a joué un rôle important dans la création de ce fonds, de concert avec les syndicats. Il a été mis au point en regroupant et en investissant de l'argent détenu en fiducie au fil des années par diverses compagnies d'assurance.

Le but du FAS est d'aider les retraités et les employés à payer pour des dépenses médicales qui ne sont pas couvertes par les régimes d'assurance ordinaires. Depuis sa création, le FAS a aidé des centaines de retraités et d'employés, et il a versé plus de 2 millions de dollars en avantages.

### **QUELS TYPES DE DÉPENSES SONT COUVERTES?**

Tous les retraités et les employés de Radio-Canada et leurs personnes à charge ont droit à une aide pouvant s'élever à un maximum à vie de 12 500 \$. Pour être admissibles, les dépenses doivent satisfaire aux directives fiscales fédérales pour les dépenses médicales déductibles du revenu imposable. Dans le cas de nombreux retraités, le Fonds a remboursé des articles comme les appareils auditifs et les aides à la mobilité. Les demandes d'aide sont examinées tous les trimestres par le Comité consultatif des avantages sociaux, qui compte des représentants de l'ANR, des quatre syndicats de la SRC et de la direction de Radio-Canada.

### **COMMENT PUIS-JE FAIRE UNE DEMANDE?**

Si vous êtes membre de l'Association nationale des retraités de la SRC, vous pouvez accéder à un formulaire de demande sur le site Internet de l'Association, au [www.retraitemsrc.ca](http://www.retraitemsrc.ca). Le personnel de l'ANR est toujours heureux d'aider les membres à remplir la demande et de veiller à ce qu'elle se rende entre bonnes mains.

L'ANR est responsable du traitement des demandes de remboursement de TOUS les retraités, tant les membres que les non-membres. Les demandes d'aide sont soumises au comité du FAS, qui doit les approuver. Pour en savoir plus sur les dépenses couvertes ou pour soumettre une demande de remboursement, veuillez téléphoner au bureau national de l'ANR, au 613 724-3003 ou sans frais, au 1 877 361-9242.

---

## **PROJET DE MISE À NIVEAU DES SYSTÈMES - BUREAU DE L'ANR**

La base de données nationale des retraités de l'ANR est actuellement sur une ancienne version de FoxPro qui n'est plus supportée. Elle a bien servi notre Association au cours des nombreuses années d'utilisation, mais il est maintenant temps de passer à un nouveau système de base de données actuel.

Nous avons envoyé un énoncé des besoins à l'intention de certaines entreprises locales qui se spécialisent dans la conversion d'anciens systèmes de base de données en nouveaux systèmes basés sur le cloud. Une recommandation au conseil d'administration de l'ANR sera faite en janvier sur la sélection d'une entreprise. Nous espérons que le travail sera terminé au cours des six prochains mois.

\* \* \* \* \*

## **SONDAGE**

Le Comité permanent sur le recrutement finalise actuellement un sondage qui vise les membres et les non-membres de l'ANR de même que ceux et celles qui ont opté pour une pension différée en quittant Radio-Canada/CBC. Le travail se fait avec la participation du Comité permanent sur la diversité et l'inclusion et celui sur la défense des intérêts, et celle de deux membres bénévoles autrefois employés au Service de recherche de Radio-Canada/CBC. Des questions spécifiquement adressées à chaque groupe cherchent à établir les intérêts des retraité(e)s et les raisons pour lesquelles certains ont choisi de ne pas rejoindre l'ANR. Vous devriez recevoir ce sondage d'une dizaine de minutes vers la mi-janvier 2022 et nous vous invitons fortement à y répondre.

\* \* \* \* \*

## **GOOD LIFE FITNESS – UN BÉNÉFICE DE PLUS POUR LES RETRAITÉS DE RADIO-CANADA**

Les retraité(e)s de Radio-Canada/CBC auront bientôt accès à des tarifs réduits dans tous les établissements Good Life Fitness. Les détails de l'entente restent à finaliser, mais le projet est d'offrir aux retraité(e)s les mêmes tarifs réduits dont bénéficient actuellement les employé(e)s de la Société. Les retraité(e)s devront demander un code spécial lorsqu'il sera en vigueur. Nous vous avertirons dès que la réduction sera disponible.

Notre Président a profité de sa rencontre récente avec le V. P. Personnes et Culture pour lui demander que tout les autres avantages et rabais accessibles aux employé(e)s sur la page i-O du site web de la Société le soient également pour les retraité(e)s. Marco Dubé a promis d'examiner la question.

## L'Association nationale des retraités de la SRC Conseil d'administration

<b><u>Comité exécutif</u></b>	
Alain Pineau (Président) 613-293-6199 apineau3@gmail.com	Réjean Labrie (Trésorier) 514-519-5625 reggie.labrie@gmail.com
Dave Jeffrey Vice-président (Anglophone) 613-592-6962 dave.jeffrey1@gmail.com	Donald Langis - Vice-présidente (Francophone) 506-854-7407 donald.langis@gmail.com
<b><u>Directeurs</u></b>	
John Mang (Région de la CB et du Yukon) 250+-941-4144 mangsong@shaw.ca	Robert Forrow (Région de l'AB, SK & TN-O) 780-437-5074 srforrow@telusplanet.net
Ernie Nairn (Région du Manitoba) 204-942-4554 enwpggcf@mts.net	Gerald Head (Région de l'Ontario) 519-250-8516 gercarhead@gmail.com
Suzanne Cunningham (RCN & Nunavut) 902-402-3633 suzanne.cunningham@hotmail.ca	Raj Narain (Région de l'Ontario) 416-467-9292 raj.narain@gmx.com
Jean-Claude Labrecque (Région du Québec) 514-946-4570 jc84labrecque@gmail.com	Micheline Provost (Région du Québec) 450-463-2070 mprovost@videotron.qc.ca
Geoffrey Turnbull (Région des Maritimes) 902-465-1074 g.turnbull1645@gmail.com	Larry O'Brien (Région de T-N et Labrador) 709-747-5110 obrienlw@gmail.com
<b><u>Conseil de fiducie de la Caisse de retraite</u></b>	
Alain Pineau (Représentant) 613-293-6199 apineau3@gmail.com	
<b><u>Comité consultatif des avantages sociaux - CCAS)</u></b>	
Dan Oldfield (Représentant) 905-404-1334 dan_oldfield@hotmail.com	Marc-Philippe Laurin (Observateur) 819-664-5090 mplaurin@gmail.com
<b><u>Administration</u></b> <b>1-877-361-9242 (sans frais) ou 613-724-3003 (Ottawa, Gatineau et les environs)</b>	<b>(Heures de bureau: du mardi au jeudi inclusive-ment, de 10 h à 16 h)</b>
Dianne St-Germain (Coordonnatrice administrative) dst.germain@on.aibn.com	Suzie Bougie (Adj. Administrative & webmestre) info@retraitessrc.ca